

REPUBLIQUE FRANCAISEDépartement
de la Haute-SavoieArrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois**COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****N° 2025.110**Séance du **QUINZE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ**

Date de la convocation : Mardi 9 septembre 2025

Président de séance : M. Patrick ANTOINE

Secrétaire de séance : Mme Pascale PELLIER

Quorum : 14

16 présents :

MMES et MM. ANTOINE, FENEUL, BELMAS, PELLIER, VOUTAY-MERMET, MOUCHET, SILLARD, BARBERIS, PARRET, GAUD-DAVIET, PICHAT, LEVET, GUGLIOTTA, REAL-LAFFRIQUE, ROGUET, PAILLASSON

9 pouvoirs :

Michel COLLOT à Martine PARRET, Guy LAMBELET à Christine MOUCHET, Séverine FRIES-CHATAGNAT à Pascale PELLIER, Maurice BERTRAND à Anne-Lise VOUTAY-MERMET, Jean-Pierre JOURNE à Véronique FENEUL, Dominique JOLIVET à Martine GAUD-DAVIET, Stéphanie BREGEGERE à Laetitia REAL-LAFFRIQUE, Johann MARTINEZ à Patrick ANTOINE, Daniel RICHARD à Jean-Pierre BELMAS

2 absents :

MM. ALPSTEG et RIBOURDOUILLE

Objet : Modification du tableau des emplois

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : VALIDE les modifications suivantes du tableau des emplois suivantes :

Suppression de poste (grade)	Création de poste (grade)	Date d'effet	Numéro de poste
1 poste d'ATSEM à temps complet	1 poste d'adjoint d'animation à temps complet	01/10/2025	MS24 ⇨ ANIM48
1 poste d'adjoint technique à 17,5/35 ^{ème}	1 poste d'adjoint technique à 21/35 ^{ème}	01/10/2025	TEC45
1 poste d'adjoint administratif à temps non-complet (17,5/35 ^{ème})	1 poste d'adjoint administratif à temps non-complet (21/35 ^{ème})	01/10/2025	ADMIN34
	1 poste d'adjoint d'animation à temps complet	01/10/2025	ANIM49
1 poste d'adjoint d'animation à temps complet	1 poste d'Educateur de Jeunes Enfants à temps complet	01/10/2025	ANIM45 ⇨ MS27

N° 2025.110

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance
Pascale PELLIER

pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 16 septembre 2025
Le Maire

Patrick ANTOINE



Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire
du présent acte transmis en Sous-Préfecture
de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le 18/09/2025



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.